

---

# Vue d'ensemble

---

Marché  
du travail

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Sur les sites Internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail. L'Insee a publié les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013. Dans cet ouvrage, les séries portant sur l'activité, l'emploi et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées, ce qui permet des comparaisons avec les années antérieures.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## La baisse des inégalités de revenu salarial marque une pause pendant la crise

Élise Coudin, Bertrand Marc, Pierre Pora, Lionel Wilner\*

**Entre 2007 et 2012, le revenu salarial ne progresse que de 0,2 % par an en euros constants, contre 0,6 % par an entre 2002 et 2007. Le ralentissement est surtout marqué dans le secteur privé ; dans la fonction publique, le revenu salarial est quasi stable, avant comme après la crise.**

**Depuis la crise, dans le privé, l'écart de revenu salarial entre les jeunes et leurs aînés se creuse. À l'inverse, il se resserre entre les hommes et les femmes, ou entre cadres et professions intermédiaires.**

**Alors que les inégalités de revenus salariaux baissent globalement entre 2002 et 2007, ce n'est plus le cas entre 2007 et 2012. Dans la moitié basse de l'échelle salariale, les écarts de revenu entre les personnes aux revenus salariaux les plus faibles et celles proches de la médiane s'accroissent depuis la crise. Dans la moitié haute de l'échelle, les écarts continuent de se resserrer légèrement.**

**Tout en haut de l'échelle, le phénomène de concentration de la masse salariale, qui était marqué avant la crise, s'est interrompu depuis.**

Le revenu salarial est la somme de tous les salaires, nets de toutes cotisations sociales<sup>1</sup>, perçus par une personne au cours d'une année donnée, dans des entreprises du secteur privé ou dans la fonction publique. Le revenu salarial permet d'avoir une vision plus large des disparités salariales que le seul salaire horaire offert par le ou les employeurs au cours de l'année, puisqu'il dépend non seulement de ce dernier, mais aussi du volume d'emploi, correspondant au nombre d'heures rémunérées sur l'année. Pour tenir compte à la fois de la durée des contrats de travail (qui permet d'intégrer les CDD) et de la quotité (qui permet d'intégrer les temps partiels), on exprime ce volume d'emploi comme la durée en jours équivalent temps plein (EQTP), pendant laquelle un salarié a un contrat de travail sur une année<sup>2</sup>.

En 2012, en France métropolitaine, 24,6 millions de personnes<sup>3</sup> ont occupé un emploi à un moment de l'année d'après le panel tous salariés qui exploite les déclarations annuelles de données sociales (DADS) et le système d'information des agents des services publics (SIASP) (*encadré 1*).

On compare ici le revenu salarial entre différentes années. D'une année sur l'autre, ce n'est donc pas la même population qui est étudiée. Lors d'une année de bonne conjoncture,

\* Élise Coudin, Bertrand Marc, Pierre Pora, Lionel Wilner, Insee.

1. Au sens large, donc nets de contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

2. Un salarié à temps complet a une durée d'emploi de 360 jours EQTP s'il est en emploi toute l'année, et de 180 jours EQTP s'il est en emploi la moitié de l'année ; un salarié à mi-temps a une durée d'emploi de 180 jours EQTP s'il est en emploi toute l'année, et de 90 jours EQTP s'il est en emploi la moitié de l'année.

3. Dans l'ensemble de l'article, les « salariés » s'entendent comme les personnes ayant perçu un salaire au moins un jour dans l'année, hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par un particulier-employeur.

certaines personnes peuvent percevoir un salaire à un moment de l'année alors qu'elles n'en reçoivent pas une année de moins bonne conjoncture, lorsque l'accès à l'emploi est plus tendu : la population concernée change entre les deux années. Ces effets de sélection doivent être gardés en mémoire lors de l'interprétation des évolutions de revenu salarial.

## En 2012, les salariés ont perçu en moyenne 20 100 euros de revenu salarial

Sur l'ensemble de cette population salariée, le revenu salarial moyen s'établit à 20 100 euros en 2012 (*figure 1*). Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes. Un quart des salariés a perçu moins de 9 570 euros de revenu salarial net au cours de l'année 2012 (soit 0,72 Smic annuel). Un 2<sup>e</sup> quart de salariés a perçu un revenu salarial compris entre 9 570 euros et 18 070 euros, la médiane. Un 3<sup>e</sup> quart de salariés a perçu un revenu salarial compris entre cette médiane et 25 460 euros, et le 4<sup>e</sup> quart se situe au-dessus de 25 460 euros. Le revenu salarial moyen sur l'ensemble de la population salariée a crû de 0,2 % en euros constants entre 2011 et 2012, après une baisse de 0,3 % entre 2010 et 2011.

### Encadré 1

#### Sources et champ

Le champ concerne toutes les personnes qui ont perçu un salaire au moins un jour dans l'année en France métropolitaine, hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par des particuliers-employeurs, afin de conserver un champ constant sur la période 2002-2012. La présente étude utilise le panel tous salariés, extrait de sources administratives : les déclarations annuelles de données sociales (DADS), les fichiers de paie des agents de l'État et le système d'information des agents des services publics (SIASP).

#### Les déclarations annuelles de données sociales

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est un formulaire administratif que doivent remplir chaque année tous les employeurs, à destination des administrations sociales et fiscales. Les employeurs communiquent *via* ces déclarations le montant des rémunérations salariales versées à chaque salarié. Le champ des DADS exploitées ici recouvre l'essentiel du secteur privé et des entreprises publiques (hors salariés des particuliers-employeurs), ainsi que les fonctions publiques territoriale et hospitalière.

#### Les fichiers de paie de la fonction publique d'État et le système d'information des agents des services publics (SIASP)

Jusqu'à l'exercice 2008, les fichiers de paie de la fonction publique d'État constituent la source de référence sur les rémunérations des agents de

l'État (ministères civils et établissements publics administratifs). À partir de l'année de référence 2009, les rémunérations dans les trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) sont connues grâce au système d'information des agents des services publics (SIASP), produit par l'Insee, qui permet d'homogénéiser le traitement des fichiers de paie de la FPE et les DADS des FPT et FPH.

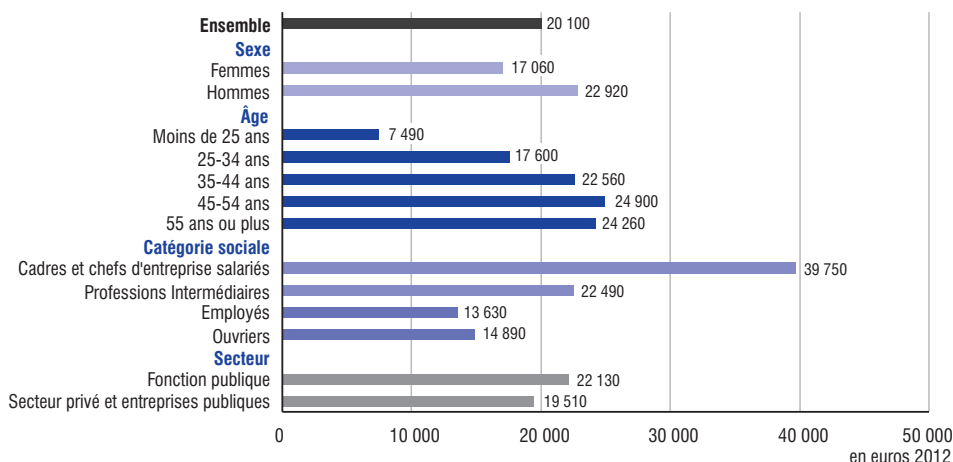
#### Avertissements

Dans les publications précédentes, le champ de calcul du revenu salarial excluait certains individus à temps très partiel dont la quotité de temps de travail n'était pas renseignée. Ce n'est plus le cas, ce qui explique pourquoi le revenu salarial moyen de 2011 publié ici est légèrement inférieur au chiffre de la précédente édition. Par ailleurs, des corrections ont été apportées pour affiner le champ « tous salariés hors salaires versés par des particuliers-employeurs ».

Suite à des problèmes d'intégration des données de provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui peut affecter le revenu salarial et la décomposition entre salaire horaire et durée d'emploi en jours EQTP. Dans les figures présentées ici, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006.

Le passage à SIASP en 2009 a pu entraîner des ruptures de séries entre 2008 et 2009 pour la fonction publique et en particulier pour la fonction publique d'État.

## 1. Revenu salarial moyen en 2012



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.  
Lecture : en 2012, les employés ont perçu en moyenne un revenu salarial de 13 630 euros.

Source : Insee, Panel tous salariés.

Le revenu salarial est plus faible chez les moins de 25 ans à l'entrée dans la vie active, puis augmente avec l'âge. Il ralentit en milieu de carrière (chez les 35-44 ans et les 44-54 ans) et diminue légèrement chez les 55 ans ou plus en lien notamment avec l'arrêt de l'activité et le passage à la retraite, et les difficultés sur le marché du travail d'une partie de cette population, qui pèsent sur la rémunération annuelle *via* le volume d'heures. Cette variation avec l'âge recouvre aussi des différences selon les générations.

Le revenu salarial moyen des femmes est de 17 060 euros en 2012, contre 22 920 euros pour les hommes, soit un écart de 26 % au détriment des femmes. Les cadres et chefs d'entreprise salariés ont perçu en 2012 un revenu salarial moyen de 39 750 euros, soit 2,9 fois plus que le revenu salarial moyen des employés, qui s'élève à 13 630 euros.

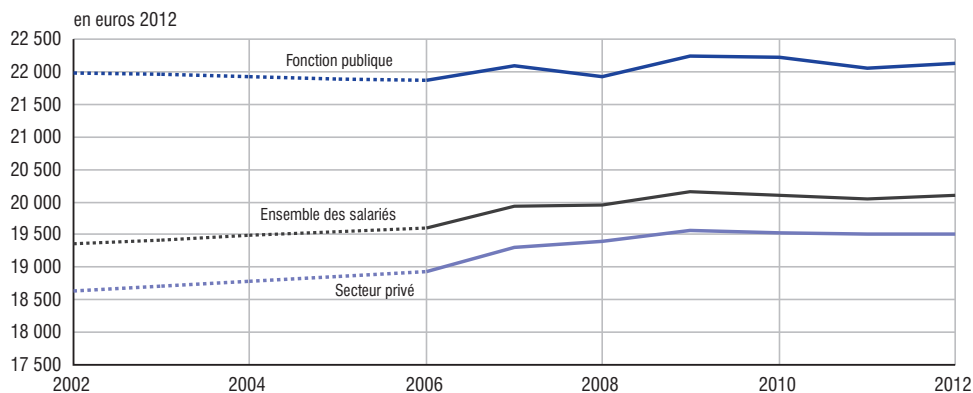
Le revenu salarial moyen atteint 19 510 euros pour les personnes travaillant principalement dans le secteur privé et les entreprises publiques, contre 22 130 euros dans la fonction publique. L'écart de revenu salarial de 13 % entre public et privé vient de la combinaison de deux facteurs : une durée moyenne de l'emploi en EQTP supérieure de 12 % dans la fonction publique en raison d'une plus grande stabilité des emplois ; un salaire horaire plus élevé en moyenne de 1 % qui s'explique pour l'essentiel par des différences de qualification des emplois<sup>4</sup>.

## En euros constants, le revenu salarial augmente de 0,2 % par an en moyenne entre 2007 et 2012 après 0,6 % par an entre 2002 et 2007

De 2002 à 2012, en euros constants, le revenu salarial moyen de l'ensemble de la population salariée a progressé de 19 370 à 20 100 euros (*figure 2*), soit un rythme de + 0,4 % par an en moyenne. Cependant, cette croissance n'est pas uniforme sur cette période marquée par la crise : on observe un ralentissement prononcé après 2007. Le taux de croissance annuel moyen du revenu salarial n'est que de + 0,2 % entre 2007 et 2012, alors qu'il était de + 0,6 % entre 2002 et 2007.

4. Ainsi, dans la fonction publique, la catégorie A (globalement équivalente aux cadres) représente près d'un tiers des effectifs, alors que moins d'un salarié sur six est cadre dans le privé.

## 2. Évolution du revenu salarial dans le secteur privé et la fonction publique de 2002 à 2012



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.  
Lecture : en 2012, le revenu salarial moyen sur l'ensemble de la population salariée s'établit à 20 100 euros. Il atteint 19 510 euros dans le secteur privé et les entreprises publiques contre 22 130 euros dans l'ensemble des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière).

Note : suite à des problèmes d'intégration des données en provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui peut affecter le revenu salarial et la décomposition entre salaire horaire et durée d'emploi en jours EQTP. Dans les figures présentées ici, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006.

Source : Insee, Panel tous salariés.

Entre 2002 et 2012, la progression du revenu salarial est plus dynamique dans le secteur privé que dans la fonction publique : le revenu salarial augmente à un rythme annuel moyen de 0,5 % pour les salariés travaillant principalement dans le secteur privé et les entreprises publiques alors qu'il est quasi stable pour ceux qui travaillent principalement dans la fonction publique. Dans le privé, le revenu salarial ralentit fortement avec la crise : + 0,2 % par an en moyenne entre 2007 et 2012 contre + 0,7 % par an entre 2002 et 2007. Dans la fonction publique, alors que le revenu salarial augmentait légèrement au cours des années qui précèdent la crise (+ 0,1 % par an entre 2002 et 2007), il stagne entre 2007 et 2012.

## Une durée d'emploi en légère augmentation en 2012

La durée d'emploi en EQTP (*encadré 2*) reste stable globalement sur l'ensemble de la période (*figure 3*). La croissance du revenu salarial moyen de 2002 à 2012 s'explique donc pour l'essentiel par une augmentation du salaire horaire. Cependant, les évolutions sont différenciées avant et après la crise.

## 3. Décomposition de l'évolution annuelle moyenne du revenu salarial

en %

	Taux de croissance annuel moyen		
	Revenu salarial	Durée d'emploi annuelle moyenne (en jours EQTP <sup>1</sup> )	Salaire horaire
<b>Entre 2002 et 2012</b>	<b>0,37</b>	<b>0,04</b>	<b>0,33</b>
Entre 2002 et 2007	0,57	0,17	0,40
Entre 2007 et 2012	0,17	- 0,09	0,26

1. Un salarié à temps complet a une durée d'emploi de 360 jours s'il a travaillé toute l'année, 180 jours s'il a travaillé six mois. Un salarié à mi-temps a une durée d'emploi de 180 jours s'il a travaillé toute l'année, de 90 jours s'il a travaillé six mois (*encadré 2*).

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs. Les salariés à temps partiel dont la quotité n'est pas renseignée sont exclus de cette analyse.

Lecture : entre 2007 et 2012, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,17 %, du fait d'une baisse de 0,09 % de la durée d'emploi et d'une augmentation de 0,26 % du salaire horaire.

Source : Insee, Panel tous salariés.

Si la durée d'emploi en EQTP a crû en moyenne de 0,2 % par an entre 2002 et 2007, elle décroît de 0,1 % en moyenne annuelle de 2007 à 2012. Le salaire horaire a augmenté de 0,4 % par an de 2002 à 2007. La crise freine légèrement cette progression, qui passe à + 0,3 % par an de 2007 à 2012. Depuis la crise, le ralentissement du revenu salarial est donc dû principalement à une diminution de la durée d'emploi en EQTP et dans une moindre mesure à une modération salariale. L'année 2012 se caractérise par une modération salariale plus importante, et une durée d'emploi en EQTP légèrement plus élevée : la durée d'emploi

Encadré 2

### Méthodologie

#### Décomposition du revenu salarial

En pratique, le revenu salarial perçu dans l'année par un salarié peut se décomposer comme le produit d'un salaire horaire moyen sur l'année et d'un nombre d'heures rémunérées sur l'année. La durée rémunérée annuelle en heures a l'avantage de tenir compte à la fois de la durée du contrat en jours (qui permet de mettre en évidence les contrats courts) et de la quotité (qui permet d'intégrer les temps partiels). De manière équivalente en termes de mesure des inégalités, le revenu salarial peut se décomposer comme le produit d'un salaire journalier en équivalent temps plein (EQTP, c'est-à-dire le salaire que toucherait le salarié en une journée s'il travaillait à temps complet pour le même salaire horaire) et d'une durée d'emploi en jours EQTP sur l'année.

Avec les notations suivantes :

- $RS$  revenu salarial annuel
- $nbh$  nombre d'heures rémunérées sur l'année
- $sal_h$  salaire horaire
- $nbj$  nombre de jours rémunérés
- $nbj_{EQTP}$  nombre de jours rémunérés en équivalent temps plein
- $med_{TC}$  médiane du nombre d'heures rémunérées des salariés à temps complet présents toute l'année
- $quot$  quotité de travail (1 pour les salariés à temps complet)

La décomposition du revenu salarial s'écrit :

$$RS = sal_h \times nbh$$

La quotité de travail correspond à la proportion (entre 0 et 1) du nombre d'heures rémunérées par jour travaillé par rapport à un salarié à temps complet :

$$quot = \frac{nbh}{med_{TC}} \times \frac{360}{nbj}$$

ou = 1 pour les salariés à temps complet

Le nombre de jours rémunérés en EQTP correspond au nombre de jours que travaillerait le salarié s'il était à temps complet avec le même nombre d'heures total :

$$nbj_{EQTP} = quot \times nbj$$

Par conséquent :

$$RS = sal_h \times nbj_{EQTP} \times \frac{med_{TC}}{360}$$

Si  $med_{TC}$  reste stable au cours de la période (ce qui est le cas pour 2002-2012), les évolutions du revenu salarial s'expliquent seulement par des évolutions de salaire horaire et celles de la durée d'emploi en EQTP.

#### Évolution du revenu salarial avant et depuis la crise toutes choses égales par ailleurs

L'approche retenue pour étudier comment le revenu salarial évolue avant et depuis la crise consiste à estimer un modèle linéaire dans lequel le logarithme du revenu salarial des salariés travaillant principalement dans le secteur privé est expliqué par l'année d'observation (de 2002, année de référence, à 2012), et les caractéristiques individuelles du salarié  $X_{it}$  (sexe, catégorie socio-professionnelle, âge, secteur d'activité) ; ainsi que ces mêmes caractéristiques individuelles croisées avec une indicatrice d'année à partir de 2008.

$$\ln(w_{it}) = \alpha + \beta_t X_{it} + \delta_t + \varepsilon_{it}$$

Pour quantifier l'évolution du revenu salarial de chaque groupe de salariés depuis la crise, on pose :

$$\beta_t = \begin{cases} \beta_0 & \text{si } t < 2008 \\ \beta_0 + \beta_1 & \text{si } t \geq 2008 \end{cases}$$

Les coefficients  $\delta_t$  permettent d'étudier l'évolution moyenne du revenu salarial des salariés pour chaque année avant 2007 par rapport à 2002 toutes choses égales par ailleurs ; et, pour le groupe de référence, pour chaque année depuis 2008 par rapport à 2007. Le coefficient  $\beta_1$  renseigne sur l'évolution après 2007 du revenu salarial d'un groupe de salariés en différence par rapport à celle du groupe de référence.

augmente de 0,7 %, tandis que le salaire horaire diminue de 0,5 % entre 2011 et 2012. Cette légère augmentation de la durée d'emploi en EQTP peut refléter des modifications des flux d'entrées ou de sorties de l'emploi salarié liées à l'état de la conjoncture. La durée d'emploi en EQTP peut augmenter en moyenne s'il y a moins de contrats courts ou moins de temps partiels du fait de la conjoncture, ou si les contrats s'enchaînent plus rapidement. Cette hausse se produit pour l'essentiel dans le 1<sup>er</sup> quart de revenu salarial et, dans une moindre mesure, dans le 2<sup>e</sup> quart.

## Après 2007, l'écart de revenu salarial entre les jeunes et leurs aînés augmente

Les évolutions du revenu salarial depuis la crise diffèrent d'un groupe de salariés à l'autre. Une analyse toutes choses égales par ailleurs (*encadré 2*) permet de mesurer les différences avant et depuis la crise pour des groupes de salariés caractérisés par l'âge, le sexe et la catégorie sociale notamment. Dans le secteur privé, le revenu salarial croît toutes choses égales par ailleurs de 2,9 % entre 2002 et 2007 (soit + 0,6 % par an). Pour les hommes âgés de 35 à 44 ans, exerçant une profession intermédiaire dans les services (catégorie de référence), il diminue de 1,3 %<sup>5</sup> entre 2007 et 2012 (soit – 0,25 % par an, *figure 4*).

### 4. Évolutions du revenu salarial avant et depuis la crise pour les salariés du privé

	Coefficients estimés
<b>Variables temporelles</b>	
<b>Année</b>	
2002	Réf.
2007	0,029***
2012	0,016***
<b>Évolution supplémentaire à partir de 2008</b>	
<b>Sexe</b>	
Femmes	0,029***
Hommes	Réf.
<b>Catégorie sociale</b>	
Cadres	– 0,010***
Professions Intermédiaires	Réf.
Employés	0,054***
Ouvriers	0,042***
<b>Âge</b>	
Moins de 25 ans	– 0,048***
25-34 ans	n.s.
35-44 ans	Réf.
45-54 ans	– 0,004***
55 ans ou plus	– 0,006***
<b>Secteur d'activité</b>	
Industrie	– 0,004**
Construction	– 0,010***
Commerce	– 0,028***
Services	Réf.
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	– 0,041***

\*\*\* : p-value inférieure à 0,001.

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé, hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, dans le secteur privé, le revenu salarial moyen était supérieur de 2,9 % en 2007 à ce qu'il était en 2002. Toutes choses égales par ailleurs, chez les hommes de 35 à 44 ans exerçant une profession intermédiaire et travaillant principalement dans les services, il a décliné de 1,3 % : entre 2007 et 2012, 0,013 = 0,016 (évolution pour le groupe de référence entre 2012 et 2002) – 0,029 (évolution entre 2002 et 2007). Toutes choses égales par ailleurs, dans le secteur privé entre 2007 et 2012, l'évolution du revenu salarial des femmes est de 2,9 points de pourcentage supérieure à celle du revenu salarial des hommes : l'écart salarial entre ces femmes et ces hommes tend donc à se resserrer depuis la crise.

Note : les résultats présentés ici sont obtenus à partir d'un modèle linéaire où le logarithme du revenu salarial est expliqué par l'année d'observation, les caractéristiques individuelles (sexe, catégorie socioprofessionnelle, âge, secteur d'activité pour les salariés travaillant principalement dans le secteur privé) ; ainsi que ces mêmes caractéristiques individuelles croisées avec une indicatrice d'année à partir de 2008 (coefficients reportés dans la *figure, encadré 2*). Pour calculer le taux de croissance, on approxime l'évolution du logarithme du revenu salarial par une évolution en pourcentage.

Source : Insee, *Panel tous salariés*.

5. – 1,3 = +1,6 (évolution pour le groupe de référence entre 2002 et 2012) – 2,9 (évolution entre 2002 et 2007).



Les moins de 25 ans sont les plus touchés par la crise : l'écart de revenu salarial qui sépare les jeunes de leurs aînés se creuse depuis 2007. Dans le secteur privé, toutes choses égales par ailleurs, l'évolution du revenu salarial des moins de 25 ans entre 2007 et 2012 est inférieure de 4,8 points de pourcentage à celle du revenu salarial des 35-44 ans sur la même période. Autrement dit, le revenu salarial des hommes de moins de 25 ans appartenant aux professions intermédiaires et travaillant dans les services décroît de 6,1 %<sup>6</sup> entre 2007 et 2012, contre une baisse de 1,3 % pour les 35-44 ans sur la même période.

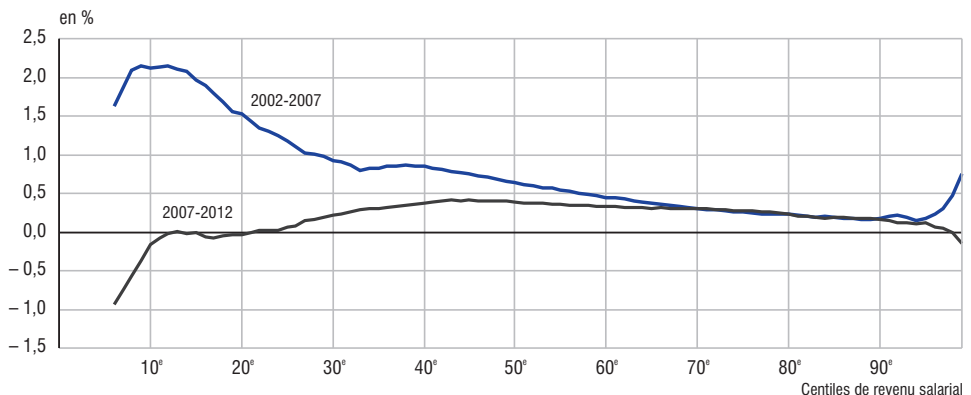
Les écarts de revenu salarial entre les hommes et les femmes travaillant principalement dans le secteur privé se resserrent à partir de 2008. De même, les écarts entre cadres et professions intermédiaires du secteur privé s'atténuent depuis la crise : toutes choses égales par ailleurs, le revenu salarial des cadres évolue à un rythme inférieur de 1 point de pourcentage (0,2 point chaque année entre 2007 et 2012) à celui des professions intermédiaires. En d'autres termes, le revenu salarial des hommes cadres de 35 à 44 ans, travaillant principalement dans les services a décri de 2,3 % entre 2007 et 2012, alors que celui des professions intermédiaires baissait de 1,3 %.

## La crise porte un coup d'arrêt à la baisse des inégalités de revenu salarial

La période 2002-2007 était marquée par une baisse tendancielle des inégalités de revenu salarial due à une dynamique plus favorable des bas revenus salariaux (figure 5).

Entre 2002 et 2007, le premier décile de revenu salarial (D1) a augmenté en moyenne de 2,1 % par an, contre + 1,2 % pour le premier quartile, + 0,6 % pour la médiane (D5) et + 0,2 % pour le 9<sup>e</sup> décile (D9). Les revenus salariaux les plus faibles ont donc progressé plus rapidement que les revenus plus élevés<sup>7</sup>, ce qui a resserré mécaniquement la distribution. Presque tout le long de l'échelle salariale, la croissance d'un centile a été inférieure à celle du centile précédent. La hausse importante du premier décile peut être reliée aux fortes revalorisations du Smic horaire entre 2003 et 2005, après la mise en place d'un processus de convergence des différents minima instaurés en liaison avec la réduction du temps de travail.

### 5. Évolutions annuelles moyennes des centiles de revenu salarial



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.  
Lecture : entre 2002 et 2007, le 10<sup>e</sup> centile (D1) a connu une évolution annuelle moyenne de revenu salarial de + 2,1 % contre - 0,2 % entre 2007 et 2012.  
Source : Insee, Panel tous salariés.

6. - 6,1 = - 1,3 (voir note 5) - 4,8 (évolution supplémentaire après 2008 pour les moins de 25 ans).

7. Étudier la dynamique des centiles de revenus ne renseigne pas sur la mobilité des salariés situés à ces centiles de revenus, car rien ne dit si ce sont les mêmes individus qui se retrouvent à chaque centile d'une année sur l'autre.

Seuls les plus hauts revenus salariaux ont échappé à cette règle : le taux de croissance du 99<sup>e</sup> centile a été en moyenne de + 0,8 % par an entre 2002 et 2007 (soit le même rythme de progression que celui du 40<sup>e</sup> centile) contre + 0,2 % pour le 95<sup>e</sup> centile.

Après 2007, ce phénomène de baisse tendancielle des inégalités de revenu salarial s'interrompt. Le premier décile baisse de 0,2 % par an entre 2007 et 2012, alors que la médiane progresse de 0,4 %. Plus généralement, sur la moitié basse de l'échelle, les revenus salariaux proches de la médiane progressent désormais plus rapidement que ceux plus faibles, accroissant ainsi les inégalités. Au contraire, sur la moitié haute de l'échelle des revenus salariaux, les inégalités continuent de diminuer légèrement : le dernier décile progresse de 0,2 % par an en moyenne entre 2007 et 2012, soit moins vite que la médiane. Enfin, alors que les plus hauts salaires avaient progressé plus rapidement que la moitié haute dans son ensemble, ce mouvement s'interrompt : le dernier centile baisse de 0,1 % par an en moyenne depuis la crise. Cette évolution des très hauts revenus salariaux peut être due en partie à l'évolution des rémunérations dans le secteur financier. Cette analyse descriptive portant sur l'ensemble de la distribution n'est pas modifiée toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire une fois prises en compte les caractéristiques des personnes et des emplois.

## Un accroissement des inégalités en bas de l'échelle salariale

Ces évolutions se retrouvent en examinant les indicateurs de dispersion des revenus salariaux (encadré 3). La diminution, légère, de l'indice de Gini avant la crise (de 0,410 en 2002 à 0,405 en 2008) est effacée durant les trois années suivantes. L'indicateur baisse à nouveau en 2012 pour retrouver un niveau proche de celui de 2008 (figure 6). Le rapport D9/D1, un autre indicateur de dispersion au niveau global, présente des évolutions proches

### Encadré 3

#### Mesure des inégalités

Lorsqu'on ordonne une population par ordre croissant de revenu salarial, les centiles sont les valeurs de ce revenu qui partagent cette population en cent classes de taille égale. Ainsi, le 10<sup>e</sup> centile (noté généralement C10 ou D1 pour premier décile) est le revenu salarial au-dessous duquel se situent 10 % des revenus salariaux observés ; le 90<sup>e</sup> centile (noté généralement C90 ou D9 pour 9<sup>e</sup> décile) est celui au-dessous duquel se situent 90 % des revenus salariaux. De même 50 % de la population touche un revenu salarial inférieur au revenu salarial médian (C50 ou D5). Le rapport C90/C10 (ou D9/D1) met donc en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des revenus salariaux dans la population. Cet indicateur rend compte du degré d'inégalité ou de disparité de cette distribution. Les rapports C90/C50 (D9/D5), et C50/C10 (D5/D1) renseignent sur les inégalités situées respectivement en haut et en bas de la distribution.

L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalité. Il varie entre 0 (égalité

parfaite, tous les revenus salariaux sont égaux) et 1 (situation la plus inégalitaire, celle où tous les revenus salariaux sauf un seraient nuls). L'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Un indice de Gini de 0,4 signifie qu'en moyenne, l'écart de revenu salarial entre deux individus pris au hasard dans la population vaut 0,4\*2, soit 80 %, du revenu salarial moyen. Cet indicateur synthétique prend en compte toute la distribution. Il ne reflète pas toujours chaque changement local dans la distribution. L'étude de la part de la masse salariale détenue par les plus hauts revenus salariaux permet d'observer ces changements locaux dans le haut de la distribution et ainsi d'enrichir l'analyse des inégalités.

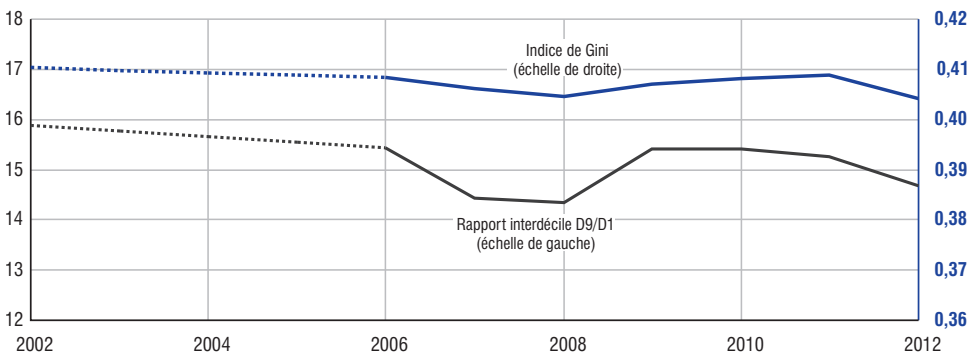
Pour  $N$  individus indexé par  $i$  de 1 à  $N$ , dont les revenus salariaux sont les  $y_i$  en ordre croissant ( $y_i \leq y_{i+1}$ ), l'indice de Gini vaut :

$$G = \frac{2 \sum_{i=1}^N i y_i}{N \sum_{i=1}^N y_i} - \frac{N+1}{N}$$

de celles du Gini : baisse jusqu'en 2008, hausse entre 2008 et 2009, relative stabilité entre 2010 et 2011, puis baisse en 2012 à un niveau qui demeure un peu plus élevé que celui de 2008.

En fait, ces mouvements s'expliquent au premier chef par ce qu'on observe sur la dispersion dans la moitié basse de l'échelle salariale : la hausse des inégalités après la crise est nettement visible à travers le rapport D5/D1, qui présente un profil proche de celui du Gini et du rapport D9/D1, et qui traduit un décrochage des faibles rémunérations entre 2008 et 2009 (figure 7). À l'inverse, le rapport D9/D5, représentatif des inégalités dans la moitié haute de l'échelle salariale, continue de diminuer après 2007, même si ce mouvement est moins prononcé qu'avant la crise.

## 6. Évolution de l'indice de Gini et du rapport interdécile D9/D1 de 2002 à 2012



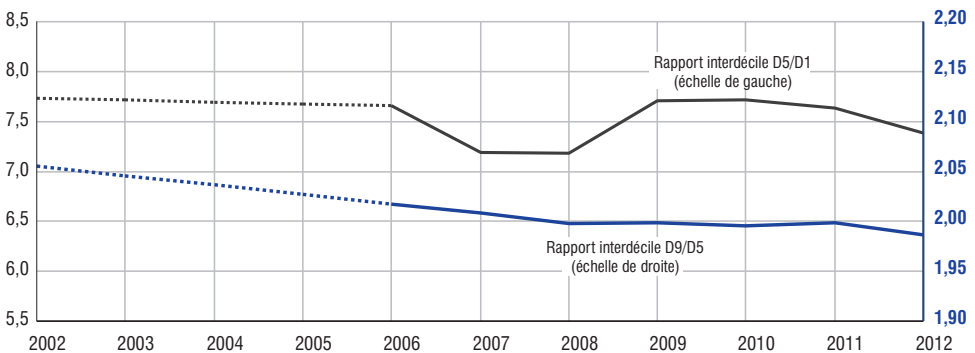
Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.

Lecture : en 2012, le 9<sup>e</sup> décile (D9) de revenu salarial vaut 14,7 fois le 1<sup>er</sup> décile (D1) de revenu salarial.

Note : suite à des problèmes d'intégration des données en provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui peut affecter le revenu salarial et la décomposition entre salaire horaire et durée d'emploi en jours EQTP. Dans les figures présentées ici, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006.

Source : Insee, Panel tous salariés.

## 7. Évolution des rapports interdéciles D5/D1 et D9/D5



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.

Lecture : en 2012, la médiane de revenu salarial (D5) vaut 7,4 fois le 1<sup>er</sup> décile de revenu salarial (D1).

Note : suite à des problèmes d'intégration des données en provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui peut affecter le revenu salarial et la décomposition entre salaire horaire et durée d'emploi en jours EQTP. Dans les figures présentées ici, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006.

Source : Insee, Panel tous salariés.

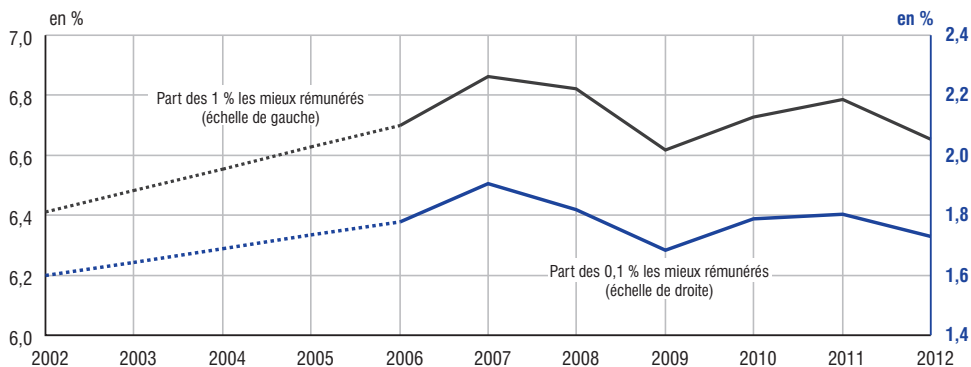
## La concentration de la masse salariale tout en haut de l'échelle s'interrompt avec la crise

Si, pour la distribution de revenu salarial dans sa globalité, l'évolution des inégalités reflète avant tout celle des disparités dans la moitié basse de la distribution, les très hauts revenus salariaux ont un comportement très particulier, qui échappe aux indicateurs détaillés précédemment.

Entre 2002 à 2007, la part de la masse salariale détenue par les plus hauts revenus salariaux augmente. Les 1 % des salariés les mieux rémunérés détenaient 6,4 % de la masse salariale totale en 2002 contre 6,9 % en 2007 (figure 8). La part de la masse salariale détenue par les 0,1 % des salariés les mieux rémunérés progresse aussi, de 1,6 % à 1,9 % : environ deux tiers de la hausse de la part détenue par les 1 % les mieux rémunérés s'explique donc par celle de la part des 0,1 % les mieux rémunérés.

La crise marque un coup d'arrêt à ce phénomène de concentration accrue de la masse salariale dans les plus hauts revenus, sans toutefois revenir à la situation de 2002. En 2012, une personne qui a perçu un revenu salarial supérieur à 82 160 euros (resp. 193 520 euros) fait partie des 1 % (resp. 0,1 %) des salariés les mieux rémunérés. La part de la masse salariale détenue par les 1 % des salariés les mieux rémunérés passe de 6,9 % en 2007 à 6,7 % en 2012. Dans le cas des 0,1 % des salariés les mieux rémunérés, cette part s'élève à 1,9 % en 2007 et 1,7 % en 2012. L'intégralité de la baisse de la part détenue par les 1 % les mieux rémunérés s'explique donc par celle de la part des 0,1 % les mieux rémunérés. ■

### 8. Part du haut de la distribution dans la masse totale des revenus salariaux



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires, et hors salaires versés par les particuliers-employeurs.

Lecture : en 2002, les 1 % des salariés les mieux rémunérés détenaient 6,4 % de la masse totale des revenus salariaux.

Note : suite à des problèmes d'intégration des données en provenance des agences d'intérim en 2003, 2004 et 2005, les postes des intérimaires ont été mal renseignés ces trois années, ce qui peut affecter le revenu salarial et la décomposition entre salaire horaire et durée d'emploi en jours EQTP. Dans les figures présentées ici, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006.

Source : Insee, Panel tous salariés.

---

## Pour en savoir plus

### Sur le revenu salarial

« Entre 1995 et 2011, le revenu salarial moyen augmente de 0,7 % en moyenne par an en euros constants : + 0,8 % dans le privé contre + 0,3 % dans le public », in *France Portrait Social*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Ceci-Renaud N., Charnoz P., Gaini M., « Évolutions de la volatilité des revenus salariaux du secteur privé en France depuis 1968 », Document de travail DESE G2014/03, Insee, 2014.

### Sur les salaires et leurs disparités

« Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Verdugo G., "The great compression of the French wage structure, 1969-2008", *Labour Economics*, vol. 28, Elsevier, 2014.

Godechot O., "Is finance responsible for the rise in wage inequality in France?", *Socio-Economic Review* vol. 10, Oxford Journals, 2012.

### Sur les revenus et les niveaux de vie

« Inégalité de niveau de vie et pauvreté en 2011 », in *Revenus et Patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Piketty T. et Saez E., "Inequality in the long run", *Science*, vol. 344, American Association for the Advancement of Science, mai 2014.

---